

DECLARATION DE PERFORMANCES

N° INDI-DOP037



1. Code d'identification unique du produit type :
INDIMASTIC ACRYLIQUE
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du RPC :
VOIR EMBALLAGE
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Mastics pour éléments de façade pour applications intérieures et extérieures
En 15651-1 :2012 : Type F- EXT-INT : CLASSE 12.5P
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
Matériaux de Construction Distribution
109 Rue Jacqueline Auriol – 38590 - Brézins– France
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :
Système 3
Système 3 : pour la réaction au feu
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
GINGER CEBTP, NF0074 a réalisé : La détermination du produit type sur la base d'essais de type selon système 3.
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non applicable

9. Performances déclarées

Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification Technique Harmonisée
Réaction au feu	Classe E	EN 15651-1: 2012
Émissions de substances dangereuses	NPD	
Étanchéité à l'eau et à l'air		
La résistance à l'écoulement	≤ 3 mm	
Stabilité dimensionnelle	≤ 25%	
Reprise élastique	< 40%	
Déformation à la rupture	≥ 100%	
Propriétés sous traction à la rupture après immersion	≥ 100%	
Durabilité	Passé	

Conditionnement:
Méthode A

Substrat:
Aluminium
Béton

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **M Emmanuel Collet – Chargé de marketing et communication MCD**

A Brézins, le : **03/07/2023**

